

Fiche 5 · Enseignant

Fiche enseignant et corrigés



Ce que fixe le programme

BO N° 22 DU 28 MAI 2026

Thème	CM2, thème 2 : Vers une France républicaine, la II ^e République (1848-1852) et la III ^e République de 1870 à 1914, deuxième période. L'escale 31 ouvre le thème ; les escales 32 et 33 traitent l'enracinement de la République (symboles, libertés, école et laïcité) et l'empire colonial.
Question du thème	Comment la France est-elle devenue une République ?
Objectif	Connaître et comprendre les lois protectrices des droits et libertés (première partie : 1848). Les symboles de la République sont rappelés et repris à l'escale 32.
Attendus	Nommer de grandes lois fondatrices de la République : le suffrage universel masculin, l'abolition de l'esclavage, la liberté de la presse rétablie en mars 1848 (rubriques 3 à 5 · exercices 3, 5 et 7).
Repère à mémoriser	1848 : suffrage universel masculin et abolition définitive de l'esclavage. Dates de contexte : 22-24 février, 5 mars, 23 avril, 27 avril, 22 mai, 10 décembre 1848 ; 2 décembre 1851.
Mots-clés du programme	République, suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, démocratie.
Vocabulaire d'appui	Révolution, barricade, abdiquer, électeur, urne, bulletin de vote, abolitionniste, personne esclavisée, coup d'État.



Déroulé en 1 séance d'1 heure

SITE ET PAPIER

Temps	Sur le site	Sur papier
10 min	Porte du temps : vidéo et échange oral.	—
20 min	Je lis l'Histoire, parties 1 à 3 · le bureau de vote et le tri « qui vote ? ».	Exercice 5
15 min	Parties 4 et 5 · « Qui suis-je ? » des acteurs de l'abolition.	Exercice 7
5 min	Le tableau de Biard : ce que le peintre montre et ne montre pas.	Exercice 4
10 min	Trace écrite.	Exercice 8
Ensuite	Les mots fléchés, le quiz, trois jours de février, la carte et la frise : autonomie, aide personnalisée ou maison (exercices 1, 2, 3, 6 ; fiche 2). Évaluation : fiche 4, environ 20 min, à la séance suivante.	



Points de vigilance

Une République fragile. En juin 1848, la fermeture des Ateliers nationaux provoque une révolte ouvrière à Paris, durement réprimée (les « journées de juin »). À citer si un élève demande pourquoi la République a si peu duré.

L'abolition a plusieurs auteurs. Schœlcher est essentiel, mais il n'est pas seul : les personnes esclavisées se sont battues pour leur liberté (Saint-Domingue en 1791, Delgrès en 1802, Saint-Pierre en 1848). Ne pas les montrer comme passives, sans scène de violence. Signaler l'indemnité versée aux anciens propriétaires en 1849.

« Universel » ne veut pas dire « pour tout le monde ». Faire repérer qui manque : les femmes (lien avec l'escala 45). Le tableau de Sorrieu le montre aussi : aucune femme parmi les électeurs.

Vocabulaire. On dit « personnes esclavisées » plutôt que « esclaves » seul ; le mot « esclave » des documents d'époque s'explique. Les images marquées « Reconstitution illustrée » ne sont pas des documents ; il n'existe pas de portrait d'époque connu de Louisy Mathieu.

Lien EMC. Urne, bulletin, liste électorale, vote secret : les mêmes aujourd'hui. On peut organiser une élection de classe à bulletin secret.



Questions orales sur les 5 images du récit

- Un roi et peu d'électeurs.** Qui vote dans cette salle ? Qui regarde par la fenêtre ? Pourquoi ces hommes ne peuvent-ils pas voter ?
- La révolution de février 1848.** Avec quoi la barricade est-elle construite ? Qui sont les personnes qui la défendent ? Quels drapeaux vois-tu ?
- Tous les hommes votent.** Où vont ces villageois ? Qui marche devant ? Pourquoi est-ce un jour important pour eux ?
- L'abolition définitive de l'esclavage.** Qui sont ces hommes et ces femmes ? Que réclament-ils ? Ont-ils attendu la décision de Paris ?
- Une République fragile.** Qui parle devant l'assemblée ? Que réclame-t-elle ? Pourquoi les femmes devront-elles attendre si longtemps ?



Corrigé des exercices

FICHE 3

Exercice 1 - Les mots fléchés

Une personne appartient à un maître et travaille de force.	→	E S C L A V A G E												
Renoncer au pouvoir, pour un roi.	→	A B D I Q U E R												
Mur de pavés qui bloque une rue.	→	B A R R I C A D E												
Personne qui a le droit de voter.	→	E L E C T E U R												
Régime sans roi, où les citoyens choisissent leurs dirigeants.	→	R E P U B L I Q U E												
Le pouvoir appartient au peuple, qui vote.	→	D E M O C R A T I E												
Boîte fermée où l'on glisse son bulletin.	→	U R N E												

Mot mystère : **LIBERTÉ**.

Exercice 2 · L'enquête

1	Le roi Louis-Philippe
2	Environ 240 000 hommes riches
3	La IIe République
4	Le suffrage universel masculin
5	Les femmes
6	Des abolitionnistes comme Schœlcher, et les personnes esclavisées qui se sont soulevées

Exercice 3 · Trois jours de février

Ordre des vignettes (de gauche à droite sur la fiche) : 4 · 1 · 6 · 3 · 5 · 2.

La liberté de la presse et de réunion	Les journaux et les clubs peuvent critiquer le gouvernement.
La fin de la peine de mort pour raisons politiques	On ne tue plus un adversaire pour ses idées.
Les Ateliers nationaux	Donner du travail aux chômeurs de Paris.
La journée de travail limitée à 10 heures à Paris	Les ouvriers travaillent moins longtemps chaque jour.
Le suffrage universel masculin	Tous les hommes de 21 ans et plus peuvent voter.
L'abolition de l'esclavage	Plus personne ne peut être esclave sur une terre française.

Exercice 4 · Le tableau de Biard

Le drapeau tricolore : 3 · Le représentant de la République lit le décret : 1 · Un homme à genoux remercie : 4 · Des chaînes brisées : 2.

Selon le peintre, la liberté est apportée par **le représentant de la République**. Il ne montre pas que **les personnes esclavisées se sont aussi libérées elles-mêmes**, comme à Saint-Pierre le 22 mai 1848.

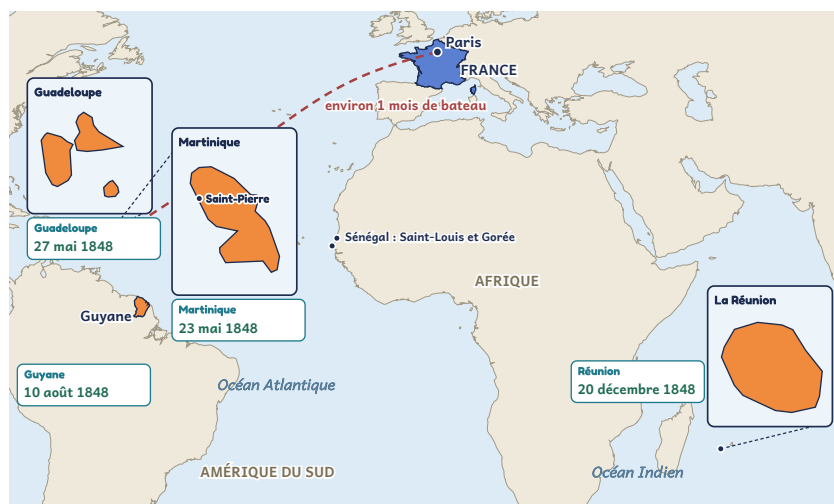
Exercice 5 · Qui vote en 1848 ?

Avant 1848 : A, B · Première fois en 1848 : C, D, E, F, G · Pas encore : H, I, J.

Légende : 1 urne · 2 bulletin de vote · 3 liste des électeurs · 4 électeur.

Phrase : tous les **hommes** de 21 ans peuvent voter, mais pas les **femmes**.

Exercice 6 · Les colonies libérées en 1848



Bleu : la France. Orange : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion.

3. **L'océan Indien**. 4. Les personnes esclavisées **se sont soulevées le 22 mai 1848** ; le gouverneur a proclamé l'abolition le 23 mai, avant que le décret n'arrive (plus d'un mois de bateau).

Exercice 7 · Les acteurs de l'abolition

Je suis un Parisien, fils d'un fabricant de porcelaine. J'ai vu l'escl...	Victor Schœlcher
Nous sommes des hommes et des femmes esclavisés de la Martinique. Le 2...	Les insurgés de Saint-Pierre
Je suis un homme de couleur libre de la Martinique. Pour avoir défendu...	Cyrille Bissette
Je suis un officier né en Martinique, membre de la commission d'abolit...	François-Auguste Perrinon
J'étais esclave en Guadeloupe. Devenu libre et typographe, je suis élu...	Louisy Mathieu
Je suis un grand savant, astronome. En 1848, je suis ministre de la Ma...	François Arago

Frise : **1685** Code noir · **1794** première abolition · **1848** abolition définitive · **2001** loi Taubira.

Exercice 8 · Ma trace écrite

En février 1848, le peuple de Paris se révolte. Le roi Louis-Philippe abdique et la II^e République est proclamée. Le 5 mars 1848, elle établit le suffrage universel masculin : tous les hommes de 21 ans peuvent voter, mais pas les femmes. Le 27 avril 1848, un décret abolit définitivement l'esclavage dans les colonies. Cette liberté est gagnée par des abolitionnistes, comme Victor Schœlcher, et par les personnes esclavisées qui se soulèvent, comme en Martinique. En 1851, Louis-Napoléon Bonaparte met fin à la République par un coup d'État.

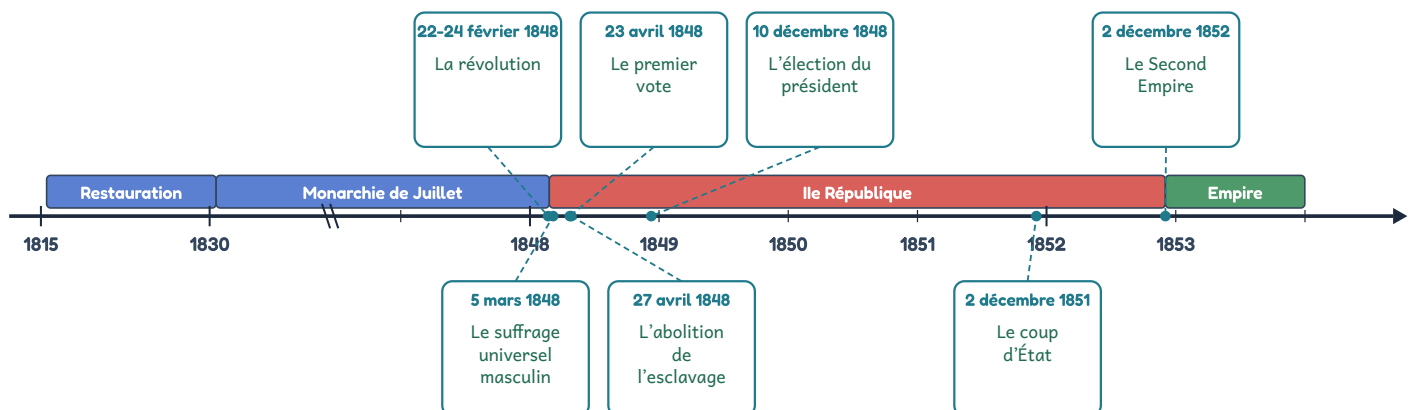
Les deux mots inutiles : **1794** et **empereur**.



Fiche 2 · documents et frise

Document 1	<i>Qui parle ? Où se passe la scène ? Quels drapeaux vois-tu dans la foule ?</i> Lamartine parle, debout au milieu de la foule, devant l'Hôtel de Ville de Paris. On voit des drapeaux rouges et des drapeaux tricolores. Lamartine refuse le drapeau rouge : le drapeau tricolore reste le drapeau de la France.
Document 2	<i>Que font tous ces hommes ? Que tient la femme au centre ? Que veut montrer l'artiste ?</i> Des hommes de tous les métiers (ouvriers, paysans, soldats, bourgeois) viennent voter vers l'urne. La femme au centre représente la République : elle tient une torche, la lumière de la liberté, et une tablette « Droits de l'homme ». L'artiste montre que le vote rassemble tous les hommes. Mais il n'y a aucune femme parmi les électeurs.
Document 3	<i>Qui décide ? Que dit l'article 1er ? Quand l'abolition doit-elle s'appliquer ?</i> C'est le « Gouvernement provisoire » de la République française qui décide, « au nom du peuple français ». L'article 1er dit que l'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies, deux mois après l'arrivée du décret dans chacune d'elles.
Document 4	<i>Que font les personnes au centre ? Qui leur apporte la liberté, selon le peintre ?</i> Au centre, d'anciens esclaves lèvent leurs chaînes brisées vers le ciel, s'embrassent ou remercient à genoux. Selon le peintre, la liberté est apportée par le représentant de la République, avec le drapeau tricolore.
Biard (suite)	Il ne montre pas que les personnes esclavisées se sont battues elles-mêmes pour leur liberté, comme à Saint-Pierre.

La frise complétée



Restauration (1815-1830) et monarchie de Juillet (1830-1848) en bleu, IIe République (1848-1852) en rouge, Second Empire à partir de 1852 en vert.



1 · La I ^{le} République dans le temps	Restauration et monarchie de Juillet en bleu · II ^e République en rouge · Empire en vert .
2 · Les deux grandes lois	tous les hommes de 21 ans · pas les femmes · le 27 avril 1848 · l' esclavage .
3 · Le vocabulaire	abdiquer · république · urne · abolitionniste .
4 · Qui a gagné des droits	En 1848, tous les Français et toutes les Françaises votent. Faux · Le 24 février 1848, le roi Louis-Philippe abdique. Vrai · Le vote est secret : on glisse son bulletin dans une urne. Vrai · L'esclavage est aboli pour la première fois en 1848. Faux
5 · J'explique	Éléments attendus : Schœlcher a préparé le décret avec d'autres (une commission, Arago qui le signe) · des abolitionnistes luttèrent depuis longtemps (Bissette) · les personnes esclavisées se sont soulevées , comme à Saint-Pierre en Martinique, le 22 mai 1848.

Pas de note : pour chaque compétence, l'enseignant coche acquis, en cours ou non acquis, et note ensuite comme il le souhaite.
Repère indicatif : la compétence est acquise quand l'élève réussit les trois quarts de la partie ; pour « J'explique », quand il nomme au moins deux acteurs différents.